

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

croissance Question écrite n° 61204

Texte de la question

M. Paul Giacobbi appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les prévisions de croissance au regard de l'évolution du cours du pétrole. Lorsque la présentation des orientations budgétaires pour 2005, en juin 2004, le Gouvernement a fait état d'une valeur prévisible du pétrole à 28 dollars le baril. En octobre 2004, au cours de la présentation du même budget, le Gouvernement affichait une prévision révisée à 36,5 dollars le baril. Or, il était clair, à cette période, que le cours du pétrole en 2005 se situerait à peu près certainement aux alentours de 50 dollars le baril. Lors de la séance du 20 octobre 2004, il indiquait que le maintien de ce niveau, en moyenne sur 2005, n'était pas une hypothèse pessimiste mais une hypothèse médiane. Ces prévisions s'appuyaient sur une lecture critique des différentes analyses disponibles et, notamment, sur les prévisions de consommation, les capacités de raffinage, les perspectives de production supplémentaire d'un pétrole léger, seul susceptible de pourvoir effectivement le marché en quantité suffisante de produit distillé. Il est aujourd'hui clair que le cours du pétrole évoluera au cours de l'année dans une fourchette de 50 à 60 dollars. En fin d'année 2004, Dominique Bussereau, alors ministre du budget, avait indiqué que si le pétrole était, en 2005, à un niveau moyen de 50 dollars, cela entraînerait une perte de croissance pour la France de l'ordre d'un point. Dans ces conditions, il lui demande s'il peut expliquer les raisons objectives qui auraient conduit, en octobre 2004, à maintenir une prévision du cours du pétrole aussi manifestement erronée. Par ailleurs, il souhaite connaître le niveau auquel le Gouvernement estime la baisse du taux de croissance prévue pour 2005 imputable à un écart de 15 à 25 dollars le baril par rapport à ses prévisions.

Texte de la réponse

Après une relative stabilité en 2003 autour de 30 \$/baril, le prix du pétrole a fortement augmenté au cours de l'année 2004 atteignant plus de 52 \$/baril en octobre. Les cours se sont ensuite repliés jusqu'à 38 \$/baril, avant de se redresser vivement depuis janvier 2005 pour atteindre à nouveau plus de 50 \$/baril mi-avril. Cette hausse reflète des tensions à la fois structurelles et conjoncturelles : une forte croissance, qui avait initialement été sous-estimée, de la demande ; une faiblesse des capacités disponibles, en raison du sous-investissement des dernières années (qu'explique la médiocre rentabilité de nouveaux projets en période de prix bas) ; enfin, des tensions géopolitiques, en particulier au Moyen-Orient. La prévision du Gouvernement, rendue publique fin septembre 2004, tablait sur un repli limité du prix du baril, de 39 \$ fin 2004 jusqu'à 35 \$ fin 2005, soit en moyenne 36,5 \$/baril sur l'année 2005. Cette prévision était peu différente de celle du consensus des économistes : en octobre 2004, celui-ci prévoyait un baril à 43 \$ en janvier 2005, se repliant à 38,5 \$ en octobre 2005 pour le pétrole WTI nord-américain (structurellement supérieur de quelques dollars au brent, pétrole de référence dans les prévisions du Gouvernement) ; dans ses perspectives économiques, publiées à la même époque, le Fonds monétaire international tablait, quant à lui, sur une stabilisation à 37,3 \$/baril en 2005. Cette hypothèse était par ailleurs cohérente avec les informations disponibles à la fin de l'été 2004, s'agissant tant de l'offre que de la demande. La prévision du Gouvernement s'appuyait en effet sur un certain nombre d'éléments qui permettaient d'envisager un certain apaisement des cours. Tout d'abord, des flexibilités du côté de l'offre à l'horizon de quelques trimestres existaient, bien qu'elles soient difficiles à mesurer précisément, la

perspective de prix durablement plus élevés constituant a priori une incitation à investir. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) faisait ainsi état en août 2004 de projets permettant un accroissement net des capacités d'extraction de l'OPEP d'environ 1 million de baril/jour en 2005. Ensuite, les observateurs attendaient une résorption de certaines tensions géopolitiques ou locales responsables d'une partie de la progression des prix de 2004, en particulier au Moyen-Orient, en Russie ou au Nigeria. Enfin, l'hypothèse centrale de son scénario macroéconomique était celle d'un ralentissement de l'activité en particulier aux États-Unis et en Asie, principaux fovers de la hausse récente de la demande. La prévision retenue tablait sur une détente progressive, sans pour autant sous-estimer le fait qu'avec la hausse de la demande (toujours difficile à estimer en temps réel, ainsi qu'en attestent les fréquentes révisions historiques rendues publiques par l'AIE) et des marges de progression limitées du côté de l'offre, au moins à court terme, le pétrole resterait durablement élevé. Les effets sur l'économie du prix du pétrole sont sans conteste moins importants qu'ils ne l'étaient à l'époque des deux grands chocs pétroliers. En effet, le poids de la consommation de pétrole dans l'économie a été approximativement divisé par deux dans un pays comme la France depuis les années 1970. Néanmoins, une hausse forte et persistante du prix du pétrole constitue toujours un choc significatif du point de vue macroéconomique. De façon générale, on peut estimer qu'une hausse maintenue de 10 euros du cours du baril peut amputer la croissance de 1/4 à 1/2 point l'année où elle se produit. Ces effets négatifs sont dus au renchérissement du coût de l'énergie pour les consommateurs et les entreprises, qui provoquent un repli du pouvoir d'achat et de la consommation, ainsi que de l'investissement. Dans le projet de loi de finances pour 2005 en octobre 2004, un scénario alternatif avait été envisagé de maintien du cours du baril à 50 USD. Le scénario conduisait, toutes choses égales par ailleurs, à réduire la croissance d'environ 3/4 de point en 2005.

Données clés

Auteur: M. Paul Giacobbi

Circonscription : Haute-Corse (2e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 61204 Rubrique : Politique économique Ministère interrogé : économie Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 mars 2005, page 3131 **Réponse publiée le :** 9 janvier 2007, page 267